

# LA LETTRE AUX PARENTS

JUIN 2017

## ÉDITO

Chers parents

Pour aider l'enfant à développer son autonomie et à gagner en sociabilité dès son plus jeune âge, la Ville de Metz et l'Éducation nationale lancent plusieurs expérimentations dans le domaine de l'accueil des moins de 3 ans à l'école. Cette continuité dans la prise en charge des enfants fait partie du Projet éducatif de territoire (PEDT), ce véritable pacte passé entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Comme le montre l'une des images de cette lettre, les enfants de la crèche les Marmousets ont récemment préparé la rentrée scolaire en passant une journée au Pommier rose, leur future école. Un exemple parmi d'autres de ces passerelles lancées entre la prime enfance et la maternelle. Tout ce qui est ainsi mis en œuvre souligne aussi le rôle essentiel des adultes qui entourent l'enfant, notamment ses parents : n'hésitez pas à faire appel au Service information petite enfance !

### Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de l'éducation et de la famille

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



↑ Les enfants de la crèche les Marmousets préparent leur rentrée scolaire en passant une journée à l'école Le Pommier Rose.

← Les artistes de la compagnie des Bestioles, en résidence à l'école Colucci à Metz-Nord, travaillent avec les enfants autour du spectacle vivant.

## Scolarisation à deux ans : l'expérimentation messine.

Depuis 2002, la Ville de Metz et l'Éducation nationale ont mis en œuvre un dispositif expérimental d'accueil des moins de 3 ans à l'école sur le quartier de Borny. Fort de cette expérience, l'accueil des tous petits s'étend, à la rentrée prochaine, à d'autres quartiers. Les enfants de 2 ans seront accueillis à Metz Nord au sein de l'école maternelle Colucci, grâce à l'engagement des équipes éducatives et de la Ville. Au Sablon, une étroite collaboration entre partenaires de l'Éducation nationale et de la petite enfance a été mise en place ; la réussite de cet accueil spécifique repose sur la coordination des acteurs et sur l'aide à la parentalité.

Ce dispositif a trois objectifs forts : le développement de l'autonomie des enfants, leur socialisation et un travail commun des adultes entourant l'enfant.

La tranche d'âge des deux-trois ans correspond à une étape importante de la relation à l'autre (développement du langage, compréhension des demandes directes et indirectes, prise en compte d'autrui, etc.). Les apprentissages des enfants de cet âge sont conditionnés par l'installation de repères et une bonne sécurité affective, ce qui justifie pleinement de leur accorder une attention particulière. C'est à cette condition que de meilleures chances pourront être données à tous les enfants qui entrent à l'école.

# AGENDA

**Les Constellations de Metz**  
Du 28 juin au 17 septembre

**La maison des supers héros**  
Exposition  
Du 30 juin au 23 août  
Porte des Allemands

**Festival Hop Hop Hop**  
7 au 9 juillet

**Animations estivales**  
Du 10 juillet au 11 août

**Metz Plage**  
Du 22 juillet au 15 août  
Plan d'eau

**Cinéma plein air - Wall-E**  
16 août - 21h30  
Place du marché couvert

**La chose s'en Bal**  
**Cie La chose publique**  
Bal théâtralé et décalé  
19 août - 20h  
Place d'Armes

**Les fêtes de la Mirabelle**  
Du 19 au 27 août

Retrouvez tous les événements à venir dans l'Agenda de l'été et sur [metz.fr](http://metz.fr)

## Cantine et périscolaire : nouvelles modalités de paiement

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, les modes de paiement de la cantine et du périscolaire évoluent :

- Paiement en ligne (pas de changement) : paiement via l'Espace famille
- Chèque : envoi postal à Centre d'encaissement du Trésor public - TSA 50 808 35 908 Rennes Cedex 9 accompagné du talon optique ou dépôt à la Trésorerie Metz Municipale - 6 place Saint Jacques.
- Espèces : paiement à la Trésorerie Metz Municipale - 6 place Saint Jacques (lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h / Mercredi et Vendredi : 8h30 - 12h).

Pour apporter conseils et réponses à vos questions, le pôle éducation de la Ville de Metz, reste l'interlocuteur unique et privilégié des familles.  
Information : Allo Mairie 0800 891 891 (appel et service gratuits)

## Mise en accessibilité des écoles et des crèches

La Ville de Metz favorise l'intégration des enfants en situation de handicap dans les écoles et crèches messines.

Pour y répondre, 1 million d'euros en moyenne sont consacrés chaque année. Pour 2017, la mise en accessibilité concerne 30 écoles et 2 restaurants scolaires : installation de sanitaire adapté et d'ascenseur, signalétique, etc.  
Ces travaux sont échelonnés sur une ou plusieurs années selon leur importance.

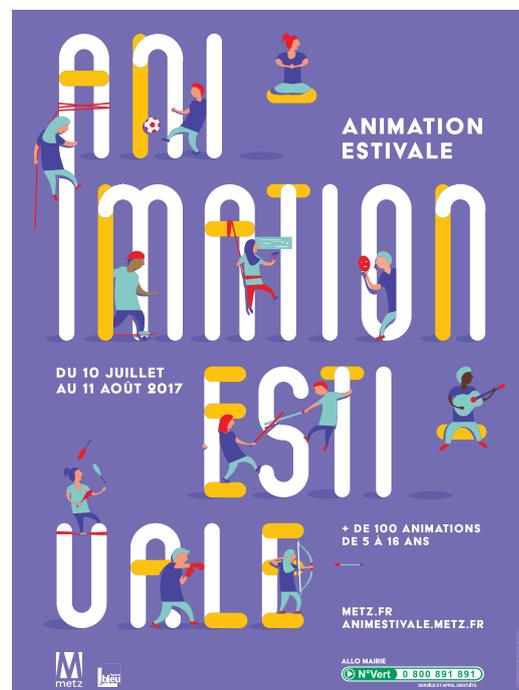
Concernant la petite enfance, les crèches de l'Amphithéâtre, Charlemagne (Centre Gare) et des Guérêts (Queuleu) répondent aujourd'hui aux normes d'accessibilité. En 2017, les travaux se poursuivent dans les crèches de Vallières et des Buissonnets, pour s'étendre ensuite à l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance.

La plupart des travaux ont lieu sur les périodes de vacances afin d'éviter les nuisances.

→ Retrouvez le programme des travaux dans les écoles sur l'espace famille.

## Animation estivale : le plein d'activités

La 37<sup>e</sup> édition de l'animation estivale est lancée. Plus de 100 activités seront proposées aux enfants entre 5 et 16 ans du 10 juillet au 11 août.  
Pour 2 €, inscrivez votre enfant en mairie à partir du 13 juin, puis réservez les activités de son choix sur le site [animestivale.metz.fr](http://animestivale.metz.fr) à partir du 25 juin !



Pour tout renseignement : [metz.fr](http://metz.fr) ou Allo Mairie



SERVICE ET APPEL GRATUITS

## Service information petite enfance

Une question sur les modalités d'accueil, les démarches : le service information petite enfance est à votre disposition pour répondre à vos questions : Allo Mairie 0800 891 891 (appel et service gratuits)